

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Efficacité énergétique : la nouvelle directive européenne permettra aux résidents de mieux contrôler leur consommation d'énergie

Bruxelles, le 11 mars 2021 – La nouvelle directive européenne portant sur l'efficacité énergétique (EED 2.0) devrait permettre, entre autres, aux habitants d'immeubles à appartements de mieux maîtriser leurs habitudes de consommation et donc de mieux contrôler leurs facture d'eau et de chauffage. Ista (leader mondial de l'individualisation des consommations d'eau et de chauffage dans l'habitat collectif) se dit fier de pouvoir déjà satisfaire aux nouvelles normes.

La nouvelle directive européenne va obliger les propriétaires et les gestionnaires d'immeubles à fournir aux résidents des informations plus précises sur leur consommation et ce, plus régulièrement. L'objectif est de permettre une meilleure conscientisation et donc un ajustement des comportements en matière de consommation d'énergie.

Grâce à un système de télérelève intelligent, ista est déjà en mesure de recueillir à distance et en temps réel les données des compteurs d'eau ainsi que des compteurs d'énergie et des répartiteurs des frais de chauffage. Lancé en 2009 en Belgique, cette technologie traite aujourd'hui 30 millions de données relevées à distance chaque mois. Ista met un point d'honneur à activer les leviers vers la transition énergétique: « *En fournissant des services et des produits qui garantissent la transparence de la consommation d'énergie et d'eau dans les logements collectifs, nous encourageons l'utilisation responsable et rationnelle des ressources - l'un des plus grands défis de notre époque* » précise Nikolas Nowakowski, Country Manager d'ista Belgium.

Plus de transparence pour le consommateur

Depuis le 25 octobre 2020, les nouveaux compteurs installés doivent être relevables à distance et les résidents doivent recevoir au moins une fois par an un relevé de consommation détaillé et clair, basé sur la consommation réelle en kWh. Les décomptes, à présent accessibles tous les trois mois sur demande doivent en outre prévoir plus d'informations telles qu'un comparatif historique individuel, un comparatif avec un consommateur moyen, le prix de l'énergie et les émissions de CO₂.

« *Des études ont démontré qu'une information plus régulière aux citoyens peut générer entre 15 et 20 % d'économies¹. L'efficacité énergétique est la mission même d'ista. C'est donc une évidence pour nous de poursuivre nos efforts en matière d'information au consommateur* » poursuit Nikolas Nowakowski.

¹ EURAC Research, Institute for Renewable Energy – EEB Group, 22/12/2020

Perspectives

À partir du 1^{er} janvier 2022, cette nouvelle directive impliquera également une augmentation de la fréquence d'envoi des informations de consommation vers les habitants : chaque résident pourra consulter sa consommation sur base mensuelle durant la période de chauffe.

D'ici 2027, tous compteurs existants doivent être relevables à distances. Les compteurs d'ancienne génération devront donc être remplacés.

Grâce à cette nouvelle directive, l'Union Européenne revoit ses ambitions à la hausse avec un objectif de 32,5% d'efficacité énergétique d'ici 2030 (faisant suite à l'objectif fixé en 2012 de 20% d'ici 2020). Votée en 2020 en Flandre, la nouvelle directive européenne EED 2.0 devrait également être votée à Bruxelles et en Wallonie dans le courant de l'année 2021.

À propos d'ista

Leader mondial du pilotage et de l'individualisation des consommations d'eau et d'énergie dans l'habitat collectif, ista propose des solutions durables et innovantes pour la maîtrise des consommations énergétiques. Depuis plus d'un siècle, ista se spécialise dans les relevés et les décomptes de consommation individuelle de chauffage, d'eau et de gaz dans des immeubles équipés de chauffage collectif. En Belgique, nous exerçons ces activités pour environ 200 000 logements dans 18 000 immeubles. Nous accompagnons les gérants ainsi que les installateurs dans l'application d'une technologie de mesure efficace, collectons les données de consommation enregistrées et établissons le décompte final.

Contact presse :

Marie OST

marie.ost@interelgroup.com

0496/40.60.28